

# **‘Ecole maçonnique’, ‘école laïque’ : une note sur la politique éducative de la franc-maçonnerie latine en Méditerranée musulmane, XIX<sup>e</sup> - début du XX<sup>e</sup> siècle**

## **‘Masonic School’, ‘Secular School’: A Note on the Educational Policy of Latin Freemasonry in the Muslim Mediterranean, 19th - beginning of the 20th centuries**

Thierry Zarcone

Directeur de recherches au Centre National de la Recherche Scientifique à Paris (Groupe Sociétés Religions Laïcité). E-mail: [thzarcone@wanadoo.fr](mailto:thzarcone@wanadoo.fr)

DOI: <http://dx.doi.org/10.15517/rehmlac.v9i1.28633>

Fecha de recibido: 5 de marzo de 2017 - Fecha de aceptación: 23 de abril de 2017

### **Mots-clés**

Enseignement; Franc-maçonnerie; École; Laïque; Méditerranée musulmane.

### **Keywords**

Education; Freemasonry; School; Secular; Muslim Mediterranean.

### **Résumé**

Les loges que les obédiences française, italienne et espagnole fondent en Méditerranée orientale, Turquie, Moyen-Orient, et dans les pays du Maghreb, sont à l'origine d'écoles qualifiées de « maçonniques », « laïques » ou « libres laïques ». Ces obédiences se heurtent, dans cette entreprise, aux congrégations chrétiennes ainsi qu'aux musulmans et, dans certains cas, à la synagogue. La présente étude s'intéresse plus particulièrement aux cas de quelques écoles constituées par les obédiences italienne et française dans l'Empire ottoman, au milieu du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle, en les confrontant à celles fondées au Moyen-Orient et au Maghreb par ces mêmes obédiences auxquelles s'ajoute le Grande Oriente Español. Il importe surtout de s'interroger sur les qualificatifs donnés par les maçons à ces écoles. S'il est commun de les présenter, à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, comme des « écoles laïques », en revanche le titre d'« école maçonnique », qui est généralement leur premier titre, révèle que le projet éducatif de ces écoles devrait intégrer des éléments de la morale et de l'idéal maçonnique.

### **Abstract**

Lodges founded by French, Italian and Spanish obediences in Eastern Mediterranean countries: Turkey, the Middle East and Magreb countries, started schools that were qualified as “masonic” “secular” or “Free secular”. These obediences were in conflict, in this regard, with Christian congregations, with moslem ones, and, in some cases, with the synagogues. This paper deals more specifically with some schools built by the French and Italian obediences in the Ottoman Empire, at the turn of the 19<sup>th</sup> century confronting them with the schools in the Middle East and the Magreb belonging to these same obediences as well as by the Grande Oriente Español. It is important for us to question the terms the freemasons used to refer to those schools. Whether it was common usage to present them, at the end of the 19<sup>th</sup> century, as “secular schools”, instead of

calling them “masonic schools”, which was generally their first title/name, thus revealing that the educational Project should have elements of masonic morality and of masonic ideals.

## Introduction

Les francs-maçonneries latines, c’est-à-dire française, italienne et espagnole, s’engagent à partir des années 1860, dans un processus de révision de la tradition maçonnique qui conduit le Grand Orient de France (ensuite GODF), lors de son convent de 1877, à ne plus imposer, au nom de la liberté absolue de conscience, la croyance en Dieu et en l’immortalité de l’âme aux futurs candidats à l’initiation. L’obédience française vient en sorte de se séculariser, mieux, de se laïciser, comme l’écrit Emile Poulat<sup>1</sup>. Un sentiment anticlérical (ce qui ne signifie pas antireligieux) accompagne ce processus et pousse les maçons français à exiger que l’éducation ne soit plus sous la coupe des congrégations religieuses et qu’elle passe sous le contrôle de l’Etat, une position qui se durcit à la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle. La guerre est déclarée par les enfants de la Veuve contre le « cléricisme scolaire » et les « ténèbres et l’oppression » qu’il impose. Un grand maître du Grand Orient de France écrira : « la civilisation, selon nos principes, est le développement de l’instruction »<sup>2</sup>. Lors de ce même convent de 1877 il est aussi proposé que l’instruction soit désormais mise à la portée de tous, qu’elle soit donc gratuite, et purement laïque<sup>3</sup>. De nombreux francs-maçons français adhèrent aux cercles de la libre pensée, et la Ligue de l’enseignement, fondée par le franc-maçon français Jean Macé, en 1866, voit des loges françaises entières se rallier à elle<sup>4</sup>.

Le Grande Oriente d’Italia (1864-1865) et la franc-maçonnerie espagnole, dont le Grand Oriente Español (1889), connaissent un destin presque similaire à celui des maçons français. L’obédience italienne, influencée par le libéralisme du Risorgimento, se reconnaît dans les idées de Garibaldi et de Mazzini. Son action politique s’inscrit aussi, dès les années 1860, à travers l’anticléricalisme, l’agnosticisme et la sécularisation du pays<sup>5</sup>. Les francs-maçons italiens conviennent, comme leurs frères français, que l’Eglise est l’ennemie des libertés et que le combat contre elle se fera dans le domaine de l’éducation. Dans l’Espagne libérale qui suit la Révolution de 1868, la maçonnerie espagnole accueille le progressisme, la libre pensée et la laïcité. Dans le troisième tiers du XIX<sup>e</sup> siècle et au début

<sup>1</sup> Emile Poulat, *Notre Laïcité publique* (Paris: Berg International, 2003), 87.

<sup>2</sup> Cité par Jean-Paul Delahaye, « Les Francs-maçons et la laïcisation de l’école », *Histoire de l’éducation* 109 (2006): 39-40.

<sup>3</sup> Delahaye, « Les Francs-maçons et la laïcisation de l’école », 46-47.

<sup>4</sup> Delahaye, « Les Francs-maçons et la laïcisation de l’école », 46-47 et A. Halpern, *The Democratisation of France, 1840-1901: Sociabilité, Freemasonry and radicalism* (London: Minerva Press, 1999), 199-230.

<sup>5</sup> Jean-Pierre Viallet, « Anatomie d’une obédience maçonnique : le Grand Orient d’Italie (1870-1890 circa) », *Mélanges de l’Ecole française de Rome* XC (1978): 185 ; Fulvio Conti, « Engagement politique : le Grand Orient d’Italie », in *Dictionnaire de la franc-maçonnerie*, ed. Pierre-Yves Beaurepaire (Paris: Armand Colin, 2014), 85-89.

du XX<sup>e</sup>, les maçons espagnols entendent également libérer l'école des influences religieuses et de celle de l'Église en particulier. Le Grand Oriente Español s'y emploie activement et promeut l'enseignement laïque, obligatoire et gratuit, encourageant les loges à soutenir des écoles<sup>6</sup>.

Les loges que ces obédiences française, italienne et espagnole fondent en Méditerranée orientale, Turquie, Moyen-Orient, et dans les pays du Maghreb, relaient cette politique éducative, et sont à l'origine, parfois non sans difficultés, d'écoles qualifiées de « maçonniques », « laïques » ou « libres laïques ». Ces obédiences se heurtent, dans cette entreprise, aux congrégations chrétiennes ainsi qu'aux musulmans et, dans certains cas, à la synagogue. La présente étude s'intéresse plus particulièrement aux cas de quelques écoles constituées par les obédiences italienne et française dans l'Empire ottoman, au milieu du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle, en les confrontant à celles fondées au Moyen-Orient et au Maghreb par ces mêmes obédiences auxquelles s'ajoute le Grande Oriente Español. Il importe surtout de s'interroger sur les qualificatifs donnés par les maçons à ces écoles. S'il est commun de les présenter, à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, comme des « écoles laïques », en revanche le titre d'« école maçonnique », qui est généralement leur premier titre, révèle que le projet éducatif de ces écoles devrait intégrer des éléments de la morale et de l'idéal maçonnique.

## Une « école maçonnique » italienne à Constantinople en 1864

Les maçons italiens d'Istanbul, membres de la loge *Italia* (Grand Oriente d'Italia, 1863), sont les premiers à concevoir et à fonder, en juillet 1864, une « école maçonnique »<sup>7</sup>. L'influence du Risorgimento est décelable car ce serait sur les encouragements d'un officier de Garibaldi, Germono Marchese, lui-même maçon, que des écoles italiennes sont ouvertes après 1861, donc après l'Unité italienne<sup>8</sup>.

Le projet d'une *Ecole maçonnique*, à Constantinople, qui devait être fondée avec le produit du bal donné il y a quelques mois, a failli avorter par l'opposition trop énergique des LL.: anglaises de cet Orient. Mais la L.: *Italie* n'a pas cédé, et, soutenue par la L.: allemande *Germania*, et par la L.: française l'*Union d'Orient*, qui lui ont abandonné, à cet effet, leurs parts des sommes perçues, elle a créé son école maçonnique. Le produit du bal

<sup>6</sup> Pedro Alvarez, « Espagne », in *Encyclopédie de la franc-maçonnerie*, ed. Eric Saunier (Paris: La Pochothèque, 2000): 270-275 ; José Antonio Ferrer Benimeli, « Masonería, laicismo y anticlericalismo en la España contemporánea », dans *La Modernidad religiosa : Europa latina y América Latina en perspectiva comparada*, ed. Jean-Pierre Bastian (México: Fondo de Cultura Económica, 2004), 11-23.

<sup>7</sup> Sur la Maçonnerie italienne en Méditerranée orientale voir Fulvio Conti, « Entre Orient et Occident. Les loges maçonniques du Grand Orient d'Italie en Méditerranée entre les XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles », dans *L'Europe méditerranéenne. Mediterranean Europe*, ed. Marta Petricoli (Bruxelles: P.I.E. Peter Lang, 2008), 111-121.

<sup>8</sup> İ. P. Haydaroğlu, *Osmanlı İmparatorluğu'nda Yabancı Okullar* [Les Ecoles étrangères dans l'Empire ottoman] (Ankara: Kültür Bak., 1990), 148.

étant réduit de moitié, à 1,800 francs, par le retrait des L.: anglaises, il a fallu pourvoir, par un emprunt volontaire, à la somme de 5,500 francs, requise pour les frais de la première année. En un seul jour, la somme a été souscrite par les FF.: et on a décidé que le rez-de-chaussée du local de l'*Italie* serait affecté provisoirement à l'école maçonnique. Deux règlements, dans les statuts de cette école, nous frappent comme un progrès sur les usages établis ailleurs : c'est la prohibition absolue des punitions corporelles, d'une part, et, de l'autre, la défense de la délation entre les élèves<sup>9</sup>.

Un nouveau bal est donné, à Constantinople, en 1865, par plusieurs loges de la capitale ottomane, afin de lever des fonds pour soutenir cette « école gratuite maçonnique »<sup>10</sup>. Installée dans le local de la loge (34, Rue Asmali Mecit, à Pera<sup>11</sup>), l'école est inaugurée le 1<sup>er</sup> août 1864 ; elle accueille 50 élèves en novembre 1864 (il y en avait 20 en septembre), tous étant scolarisés en langue italienne<sup>12</sup> : il s'agit sans doute des enfants des communautés chrétiennes étrangères (italienne, française) et locales (arménienne, grecque) de la ville, avec, sans doute quelques enfants musulmans. Un franc-maçon local écrit au sujet de cette école : « l'intolérance et la méfiance musulmanes ont été combattues avec succès et le premier pas est fait en Turquie pour arracher au clergé fanatique l'éducation de la jeunesse. La maçonnerie devient ainsi de plus en plus populaire »<sup>13</sup>.

En février 1865, la loge *Italia* fait face à une critique venant des principales loges de la ville, pour s'être employée à rassembler des fonds, d'une manière indigne, en faveur de son école. La « protestation » est signée par les vénérables de trois loges anglaises, deux allemandes, deux grecques et une française :

Les soussignés, Vén en exercice ou anciens Vén, ont vu avec le plus grand regret, que dans les prospectus et les affiches relatives à une représentation théâtrale au bénéfice d'une danseuse, on a imprimé que l'émolument de la représentation ou une partie de cet émolument serait dévolue à l'école maçonnique italienne de cette ville. Ils ne peuvent assez déplorer une manœuvre par laquelle on a ainsi fait figurer le nom de la Maçonnerie comme une amorce pour attirer le public. Ils protestent, en conséquence, de toute leur énergie contre cet acte qui dégrade notre institution et la déconsidère dans le monde profane...<sup>14</sup>.

<sup>9</sup> *Le Monde Maçonnique* (1864) : 155.

<sup>10</sup> *Le Monde Maçonnique* (1865) : 605.

<sup>11</sup> *Le Monde Maçonnique* (1864) : 676.

<sup>12</sup> *Le Monde Maçonnique* (1864) : 301.

<sup>13</sup> *Le Monde Maçonnique* juillet (1864) : 154-155; septembre (1864) : 301; novembre (1864) : 415-516. Voir aussi Sergio La Salvia, « La comunità italiana di Costantinopoli tra politica e società (1830-1870) », in *Italiani di Istanbul. Figure, comunità e istituzioni dalle Riforme alla Repubblica 1839-1923*, ed. Attilio de Gasperis et Roberta Ferrazza (Torino: Fondazione Giovanni Agnelli, 2007), 34.

<sup>14</sup> *Le Monde Maçonnique* (août 1865) : 737-738.

La loge italienne répond vivement à cette critique dans une revue maçonnique italienne. Elle rappelle que le titre exact de la manifestation est « Représentation extraordinaire sous les auspices du GO d'Italia, au bénéfice de l'école élémentaire gratuite maçonnique » (*Rappresentazione straordinaria sotto gli auspicii del G.: O.: D'ITALIA a beneficio della Scuola elementare gratuita massonica*) et accuse les signataires de la critique de ne pas avoir lu l'affiche incriminée car aucun bénéfice n'est allé à la danseuse mentionnée<sup>15</sup>.

On dispose d'un certain nombre d'informations sur cette école grâce à deux articles publiés dans le *Bolletino del Grande Oriente della massoneria in Italia*. Si le premier article est intitulé « Scuole muratorie a Constantinopoli », le second est « Scuole massoniche a Constantinopoli » ; dans les deux cas, il est question de l'école constituée par la loge *Italia*. Le premier article indique que la loge est présidée par le frère Trinca qui donne beaucoup de son temps pour l'établissement. Lorsque cet article est écrit, l'école existe depuis cinq mois et accueille 50 enfants ; accessible aux « enfants pauvres sans distinction de nationalité », elle est ouverte de 9 heures du matin à 4 heures de l'après-midi et sert des repas gratuitement trois jours par semaine. Il semble qu'elle fonctionne surtout comme un cours d'alphabétisation. Les langues enseignées sont l'italien, le français et le grec. L'auteur de l'article écrit ensuite :

nous espérons que cet exemple sera imité dans toutes nos colonies (communautés expatriées), et même en Italie (...) partout où une loge sera établie, fleurira une école. Loge et école doivent être synonymes dans la perspective de réaliser l'idéal de notre Ordre » (*loggia e scuola dovendo esser sinonimi per quelli che intendono i fini dell'Ordine nostro*)<sup>16</sup>.

L'objectif de l'école, est-il précisé, va au-delà de la seule instruction et vise une formation morale et éthique :

Cette institution est donc une œuvre de charité, et non pas de cette charité aride et stérile, qui ne vient pas au secours sinon pour l'abrutir, mais de cette charité sublime qui procure à tant d'êtres la perfection du cœur et le développement de l'esprit; de cette charité, enfin, qui se propage sans relâche dans le monde et qui finira par embrasser, dans un vaste mouvement, le riche et le pauvre, les puissants et les faibles, et, pour le dire en un mot, tous les êtres humains, sans distinction de nationalité, ou de croyance<sup>17</sup>.

<sup>15</sup> « Una Protesta », *Bolletino del Grande Oriente della massoneria in Italia* (Febbraio - Marzo - Aprile 1865) : 210.

<sup>16</sup> « Scuole muratorie a Constantinopoli », *Bolletino del Grande Oriente della massoneria in Italia* (Dicembre e Gennaio, 1865) : 118.

<sup>17</sup> « Scuole massoniche a Constantinopoli », *Bolletino del Grande Oriente della massoneria in Italia* (Marzo e aprile 1865) : 212.

Cependant, l'entretien de l'école devient vite un poids pour les finances de la loge *Italia*, et ce en dépit de l'aide apportée par les autres loges de la ville. *Italia* cesse finalement de fonctionner en 1867, ce qui semble mettre un terme à l'existence de l'établissement. Ainsi que l'écrit, après coup, en 1868, un maçon français : « la création et l'entretien d'une école qui entraînait des dépenses hors de proportion avec les ressources de l'atelier, et pour laquelle on chercha tardivement à s'entendre avec les autres loges de Constantinople, épuisèrent ses finances »<sup>18</sup>.

La loge italienne *Italia Risorta* (Grande Oriente d'Italia, 1867) qui succède à *Italia* ne constitue pas d'école mais apporte son soutien aux écoles laïques de la ville (par exemple les écoles de Péra et Pancaldi) en attribuant des prix (en sommes d'argent) à plusieurs d'entre elles, prix qu'elles pourront offrir à leurs meilleurs éléments. *Italia Risorta* rappelle que cette action est conforme à l'idéal maçonnique qui s'oppose à « l'obscurantisme qui aveugle, depuis longtemps, les peuples », et encourage la liberté. D'après l'auteur de l'article qui rapport ces faits, « la Maçonnerie est la sentinelle avancée qui donne l'alarme et combat les ennemis du progrès civil ». *Italia Risorta* ajoute que l'école défend également les couleurs linguistiques et nationales de l'Italie<sup>19</sup>.

Les autres loges maçonniques d'Istanbul n'ont pas manifesté le désir, au XIX<sup>e</sup> siècle, de fonder une école maçonnique laïque, à l'exception de la loge *Etoile du Bosphore* du GODF qui s'interroge sur un tel projet, lors de son assemblée du 24 novembre 1883 : « après viendra la question d'une école laïque et Maçonn. : en l'état actuel, même les FF. : Maç. : sont obligés de confier l'éducation de leurs enfants aux écoles cléricales... »<sup>20</sup>. Mais ce projet est resté lettre morte.

A la même date, les francs-maçons italiens de la loge *Stella Iona* de Smyrne (Grande Oriente d'Italia, 1864), qui caressent aussi, en 1866, le projet de fondation d'une « école maçonnique », sont confrontés à un contexte très hostile. L'un d'entre eux décrit les nombreuses congrégations « qui abondent à Smyrne », et précise que les lazaristes et les dominicains ont chacun leur collège. Smyrne est justement à cette époque et jusqu'en 1922, le « principal pôle d'éducation » en Asie mineure<sup>21</sup>. Un autre maçon insiste sur l'hostilité des chrétiens et du pouvoir : « nous sommes journellement heurtés par l'intolérance et le fanatisme religieux, non seulement de la caste sacerdotale qui aspire à dominer en Orient, mais encore d'une grande partie de la société civile de ce pays<sup>22</sup>. Les frères de *Stella Iona* ne pourront pas finalement mener leur projet à son terme.

<sup>18</sup> *Le Monde Maçonnique* (1868) : 695.

<sup>19</sup> « La Scuole laiche italiana a Constantinopoli e la R. : L. : Italia risorta », *Rivista Massonica Italiana* XXI, 11-12 (agosto 1890) : 181-182.

<sup>20</sup> *La Chaîne d'Union* 11 (novembre 1883).

<sup>21</sup> Hervé Georgelin, *La Fin de Smyrne. Du cosmopolitisme aux nationalistes* (Paris : CNRS Editions, 2005), 55.

<sup>22</sup> *Le Monde Maçonnique* (avril 1864) : 340-342; (avril 1866) : 367.

Les francs-maçons viennent parfois en aide à des écoles autonomes, mais le cas est rare, semble-t-il. En 1866, les loges *Arete* (Grande Loge d'Angleterre, 1864) – mais travaillant en langue grecque – et l'*Union d'Orient* (GODF, 1863) de Constantinople, acceptent de subventionner une école gratuite grecque pour enfants pauvres du quartier de Yenisehir qui a requis l'aide de la loge française. La construction de l'établissement avait été assurée par l'église grecque voisine qui lui verse également une rente. Mais l'argent collecté était insuffisant. Les loges apportent le complément. Lors de l'inauguration de l'école, les délégués de la loge sont invités à participer à une petite cérémonie religieuse, fiers d'apparaître comme maçons. L'un d'eux écrit :

Quoique la Francmaçonnerie nous impose comme un devoir de ne pas faire étalage des secours que nous distribuons, elle laisse aussi à notre discernement le soin d'en faire un bon emploi en tirant du bien le plus de bien possible. Si donc nous contribuons de nos deniers à une œuvre d'utilité publique, il est juste que le public profane ne l'ignore pas, pour qu'il dépouille enfin ces préventions séculaires que le fanatisme et l'ignorance dressent devant les pas de la Maçonnerie.

Il est ensuite précisé que la loge a apporté son soutien à cette école parce qu'elle est gratuite, qu'elle n'est pas dirigée par des prêtres, que son enseignement est « essentiellement laïque » et que ses administrateurs n'appartiennent pas au clergé. L'association exceptionnelle des maçons avec une église, dans ce cas particulier, s'explique donc par les spécificités de cette école qui, fortement aidée par une institution religieuse, n'est pas toutefois une école congréganiste<sup>23</sup>.

## Heurs et malheurs des écoles maçonniques au Levant et en Egypte

Les loges maçonniques française et italienne d'Egypte et du Liban s'emploient aussi, dans ces années 1860, à établir des écoles. Le *Monde Maçonnique* attribue, en avril 1866, un projet de fondation d'une école à la loge *Palestine* (Grand Lodge of Scotland, 1861), à Beyrouth.

La loge de Beyrouth s'occupe principalement de la fondation de bonnes écoles. Mais deux obstacles principaux s'opposent à la réussite complète de cette entreprise philanthropique : d'abord les prêtres, et principalement les jésuites, tout-puissant dans le pays, et qui ont accaparé tout l'enseignement ; en second lieu l'argent fait souvent défaut, car la loge est de fondation récente, et ses ressources ne sont pas encore suffisantes pour subvenir à tous les frais de l'école qu'elle a récemment fondée<sup>24</sup>.

<sup>23</sup> *Le Monde maçonnique* (1866) : 179-181.

<sup>24</sup> *Le Monde Maçonnique* (avril 1866) : 369.



En fait, la loge *Palestine* n'a pas fondé d'école mais plusieurs de ses membres, des intellectuels chrétiens et musulmans bien connus, sont très impliqués dans l'administration et la vie de plusieurs écoles, collèges et sociétés savantes de Beyrouth<sup>25</sup>. L'école mentionnée dans le *Monde Maçonnerie* serait-elle l'« Ecole nationale » fondée par l'un d'eux, Butrus al-Bustani, en 1863 ?

En 1868, une nouvelle loge, *Le Liban*, est installée à Beyrouth par le Grand Orient de France. Plusieurs parmi ses membres viennent de *Palestine*. Or, en juin 1869, celle-ci demande au grand maître de son obédience de « donner sa sanction à la création d'écoles gratuites scientifiques et libérales sous le patronage de la Maçonnerie ». Les frères du *Liban* précisent que l'école prendra le nom de « Société philanthropique »<sup>26</sup>. Mais ces derniers ne cessent de répéter que les prêtres et les congrégations religieuses, les jésuites en particulier, s'opposent avec force à leur projet. « Les seules écoles maçonniques peuvent nous affranchir de la puissance du clergé, écrit l'un d'eux, les écoles actuelles sont vicieuses et pèchent par la base... ». « L'instruction seule, estime un autre frère, peut opérer la fusion des religions et des races dans le temple de la maçonnerie ». La commission des frères à l'origine de la lettre au Grand Orient de France se penche même sur le contenu des programmes de cette école maçonnique. Ce ne sont pas les prêtres et les congrégations qui empêchent finalement la réalisation de ce projet d'école, mais le manque de moyens financiers<sup>27</sup>. C'est au même écueil que s'est heurté l'école de 1866, si tant est qu'elle ait jamais existé. Enfin, l'expression de « Société philanthropique », qui a été choisie par les frères de la loge *Le Liban* pour qualifier leur école, n'est pas choisie au hasard, comme l'explique Pierre-Yves Beaurepaire, car elle est « indissociable des combats pour la laïcité, notamment dans le champ éducatif »<sup>28</sup>.

Le projet de création d'une école à Beyrouth n'est pas oublié puisqu'en mars 1876, une « lettre à tous les frères maçons réguliers », publiée en arabe et en français, émanant de la loge *Le Liban* et d'une loge de la Grande Loge d'Ecosse parvient au GODF, et peut-être aussi à d'autres obédiences. Elle rapporte que les maçons de Beyrouth sont victimes de

<sup>25</sup> Dorothe Sommer, « Early freemasonry in late Ottoman Syria from the nineteenth century onwards. The first masonic lodges in the Beirut Area », in *Freemasonry and Fraternalism in the Middle East*, ed. Andreas Önnersfors et Dorothe Sommer (Sheffield: University of Sheffield, 2008), 55, 68-69; Saïd Chaaya, « Au cœur de la Nahda. Francs-maçons et loges maçonniques du Liban au XIX<sup>e</sup> siècle », in *Diffusions et circulations des pratiques maçonniques. XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, ed. Pierre-Yves Beaurepaire et al. (Paris : Garnier Flammarion, 2012), 309.

<sup>26</sup> Archives du GODF, Loge *Le Liban*, carton n°1 (transféré à la BnF en 2002), courrier au Grand Orient de France du 13 juin 1876. Voir aussi Saïd Chaaya, « Dialogues interreligieux, débats intellectuels et franc-maçonnerie dans la province ottomane de Syrie du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle aux années 1920 » (thèse de doctorat en histoire, Ecole Pratique des Hautes Etudes, Paris, 2015), 260-261.

<sup>27</sup> Chaaya, « Dialogues interreligieux, débats intellectuels et franc-maçonnerie », 258-259 et 262.

<sup>28</sup> « Philanthropie », in *Dictionnaire de la franc-maçonnerie*, 223.



persécutions et qu'ils désirent fonder une école pour soustraire la jeunesse à l'influence des prêtres<sup>29</sup>. La lettre précise en outre que :

l'établissement d'écoles élémentaires où seront reçus les enfants des maçons, des pauvres et les orphelins, sans distinction de religions ni de sectes, les écoles étant en Syrie sous la domination et la direction du clergé, aucune d'elles dès lors n'étant libre, ni indépendante, n'étant pas cette source de science, d'amour et d'émancipation où l'enfance puisse venir puiser.

Le principal objectif de la demande des frères du *Liban* est surtout et encore de collecter des fonds. La correspondance avec l'obédience française montre que ce problème est réel et, en 1878, nombre de frères, avec charge de famille, se trouvent, sur fond de crise économique, privés de toute ressource. Enfin, l'ennemi n'est pas le seul jésuite mais aussi la communauté musulmane qui n'a que mépris pour les principes maçonniques. En 1912 encore, les frères du *Liban* écrivent au GODF que le projet de création d'une école ne les a pas abandonnés<sup>30</sup>. Mais l'école n'existe toujours pas...

Le cas de l'Égypte, qui est hélas mal documenté, n'est pas moins intéressant que ceux d'Istanbul et de Beyrouth. C'est en 1868 que des francs-maçons italiens d'Alexandrie créent une école dont on connaît seulement quelques articles des statuts cités dans le *Monde maçonnique* :

Art. 2. – Ces écoles sont libres, exclusivement scientifiques et professionnelles. Elles ne préconisent aucun dogme religieux, afin que les hommes de toutes croyances puissent y venir apprendre ce qui est nécessaire à leurs aspirations.

Art. 3. – L'œuvre des Ecoles gratuites universelles d'Adultes appartient à l'humanité ; elle ne peut, en aucun cas, devenir la chose d'un système ni d'une croyance ; elle ne reconnaît que la liberté de la pensée et la morale dégagée de toute idée préconçue<sup>31</sup>.

Le correspondant du *Monde maçonnique* en Égypte indique que le « comité dirigeant » de cette école se compose de treize membres élus pour trois ans et choisis parmi des maçons d'origines diverses, Égyptiens, Français, Italiens, Américains, Turcs, et de religions différentes, israélite, catholique, musulmane et protestante. Les écoles gratuites pour les adultes compteraient déjà plus de trois cents élèves et un projet de création d'une école professionnelle pour jeunes filles est annoncé. Les prêtres et les congrégations

<sup>29</sup> BnF cabinet des ms FM<sup>2</sup> 930, loge *Le Liban*, cité par Chaaya, « Dialogues interreligieux, débats intellectuels et franc-maçonnerie », 227-228.

<sup>30</sup> Archives du GODF, Loge *Le Liban*, carton n°2 (transféré à la BnF en 2002), courrier au Grand Orient de France du 22 mai 1912.

<sup>31</sup> Caubet, « Les Loges arabes et les écoles », *Le Monde Maçonnique* (1868): 438 (535-440). Voir aussi *Le Monde Maçonnique* (1868) : 739.

catholiques d’Égypte ne semblent pas poser de problème à cette école, du moins pas aussi vivement qu’à Beyrouth. En 1880, la loge *Il Nilo*, du Grande Oriente d’Italia, vient en aide à l’école italienne et propose plusieurs prix annuels pour les écoles gratuites italiennes, signe que celles-ci se maintiennent et se multiplient ; les prix sont des « ouvrages supposés inculquer aux enfants l’amour de la patrie et la liberté. » Le directeur de l’école, en 1880, serait le vice-consul italien<sup>32</sup>.

Les francs-maçons d’Égypte, Italiens et français exclusivement, sont impliqués dans la fondation de quelques autres écoles au XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle, au Caire et à Alexandrie. Mais la documentation les concernant est parcellaire et leur histoire reste encore à faire. Au Caire, un certain Dr de Sirello, considéré comme « l’âme de l’école italienne du Caire, créée pour ainsi dire par lui » et qui décède en 1897, est un dignitaire du Grande Oriente d’Egitto<sup>33</sup>. Par ailleurs, une note, datée de 1873, dans la revue *La Chaîne d’union de Paris*, fournit quelques données statistiques sur les « écoles libres universelles du Caire ». Mais on ne sait si celles-ci ont été fondées ou soutenues par des loges. On constate cependant qu’elles accueillent de nombreuses nationalités appartenant à des religions variées<sup>34</sup>. Une école italienne du Caire, en revanche, est présentée, en 1887, comme une création de la loge *Luce d’Orient* (Grande Oriente d’Italia, 1875), composée en majorité d’Arabes<sup>35</sup>.

Toujours au Caire, la loge *Le Nil* (GODF, 1894) s’emploie, sans succès, entre 1894 et 1898, à « fonder une école laïque au Caire ». Les frères de la loge indiquent qu’ils n’ont pas été soutenus par les « autorités consulaires de France » (c’est le cas, du reste, dans de nombreux autres pays, à la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle), et que les maçons sont à couteaux tirés avec les jésuites et les frères des écoles chrétiennes. Ils sont désolés de voir leurs enfants élevés dans ces écoles et se souviennent avec nostalgie de l’« école laïque » fondée par le gouvernement italien, il y a quinze ans environ, « pour protéger les jeunes esprits des insinuations hostiles du clergé ». Ils ajoutent que cette école – un lycée – fonctionne très bien, qu’elle satisfait la colonie, et qu’elle « est devenue le trait d’union entre les Autorités Consulaires et la Colonie italienne du Caire »<sup>36</sup>. Les frères français insistent ici sur le fait que le gouvernement français, au contraire du gouvernement italien, n’a pas défendu leur projet.

<sup>32</sup> *Le Monde Maçonnique* (1881) : 75.

<sup>33</sup> *L’Egitto massonico*, 2-3 (1897) : 29.

<sup>34</sup> « Ecoles libres gratuites universelles du Caire ». *La Chaîne d’union de Paris. Journal de la maçonnerie universelle* 1 (décembre 1873) : 378.

<sup>35</sup> *Rivista della Massoneria Italiana* 10-11 (1887) : 78.

<sup>36</sup> Archives du GODF, Loge *Le Nil*, carton n°1, archives du GODF (transféré à la BnF en 2002), courrier du 25 juin 1898.

## L'école allemande de Constantinople entre conservatisme et cosmopolitisme

Une école d'un type à part, liée à la loge allemande *Germania am golden Horn* (Grossen Loge von Hamburg, 1862-1863), à Istanbul, ouvre sa propre école en 1868 avec 23 enfants. Cette école ne défend pas les mêmes principes philosophiques que celles créées par les obédiences maçonniques latines. Du reste, la Grossen Loge von Hamburg, à l'instar des grandes loges du nord de l'Europe, est conservatrice et chrétienne. A la suite de la disparition de la loge *Germania am golden Horn* en 1869, l'école semble fonctionner d'une manière autonome. Fondée, à l'origine, pour accueillir des enfants allemand et suisse, elle accueille ensuite, en 1879, des non-germanophones. Autour de 1894, elle est placée à nouveau sous la supervision d'une nouvelle loge allemande, *Die Leuchte am goldenen Horn* (Grossen Loge von Hamburg, 1894). Selon des statistiques effectuées en 1896, l'école comprend alors des enfants appartenant à toutes les nationalités d'Istanbul, sans discrimination, ainsi que des chrétiens catholiques, protestants et orthodoxes grecs et arméniens, des israélites et des musulmans. Un courrier du consul de l'Empire allemand adressé à la loge, daté de 1894, relève que l'école reflète les aspirations de la franc-maçonnerie, c'est-à-dire qu'elle respecte toutes les religions sans en imposer aucune et, qu'à la demande des parents, un enseignement religieux spécifique peut être donné à leur enfant<sup>37</sup>.

George Treu, le vénérable maître de la loge *Germania am golden Horn* et le fondateur de l'école allemande, caresse cependant un projet éducatif et culturel plus vaste dans lequel l'école n'est sans doute qu'un des éléments. Il fait connaître ce projet dans un courrier à la Grossen Loge von Hamburg, le 18 décembre 1865, qui le publie dans la revue maçonnique allemande *Freimaurer-Zeitung*<sup>38</sup> ; il est traduit en partie dans le *Freemasons Magazine and Masonic Mirror*<sup>39</sup>. En préambule, Treu déclare que :

La philanthropie maçonnique et l'esprit fraternel ont un rôle important à jouer dans le soulagement de la détresse humaine. Aussi, en venant au secours des pauvres gens, les loges maçonniques ont, partout dans le monde, gagné le respect de chacun. Or, dans cette action de bienfaisance, une grande place est donnée à la création et au soutien d'écoles.

<sup>37</sup> *Freimaurer-Zeitung* 26 (29 Juni 1867) : 207-208; Br. Becker, « Ein Beitrag zur Geschichte der deutschen Schule in Constantinopel », *Hamburgische Zirkel – Correspondenz*, Grosse Loge von Hamburg, 30. Jahrgang n° 152 (mai 1897) : 115-120 ; anonyme, « Die Kaisertage in Constantinopel und die Deutsche Schule », *Hamburgische Zirkel – Correspondenz*, Grosse Loge von Hamburg, 32. Jahrgang 160 (Januar 1899) : 83-85. Voir aussi Haydaroğlu, *Osmanlı İmparatorluğu'nda Yabancı Okullar*, 161

<sup>38</sup> G. Treu « Die Freimaurerei im Morgenlande », *Freimaurer-Zeitung* 2 (13 Januar 1866) : 14-15 et 3 (20 Januar 1866) : 18-22.

<sup>39</sup> « Freemasonry in the East », *Freemasons Magazine and Masonic Mirror* (27 jan. 1866) : 64.

Treu retient que c'est donc un devoir pour les francs-maçons de constituer des écoles, et pas uniquement pour les enfants pauvres mais également pour les classes aisées qui vivent dans des pays du monde où la culture et l'éducation sont quasiment absents. Treu cite le sud-est de l'Europe, l'Asie mineure, la Syrie, l'Égypte et toute la côte de l'Afrique du nord. Abordant le cas de Constantinople, le franc-maçon allemand note qu'il existe deux écoles dans cette ville mais qu'elles ont toutes les deux un caractère confessionnel (de quelles écoles s'agit-il ?). Puis il indique que la loge *Italia* a fondé une « école libre pour des enfants de familles désargentées qui est fréquentée par 30 ou 40 enfants de toutes croyances ». Treu expose enfin son projet :

Il importe maintenant, pour l'ensemble des loges allemandes de constituer, sous la supervision des loges de Constantinople, une école supérieure (*höhere Bürgerschule*), c'est-à-dire une école dans laquelle des langues étrangères seraient enseignées, et qui serait comme le centre de diffusion de la culture humaine au Levant.

Treu précise, dans sa lettre à l'obédience allemande, qu'un tel projet ne peut se réaliser sans un fort soutien financier, et il espère que les loges allemandes le comprendront et lui viendront en aide. Il inscrit finalement ce projet dans une perspective cosmopolite qui convient parfaitement à une ville comme Istanbul et à un Etat comme l'Empire ottoman. Il conclue son courrier par la formule : « Puisse le Grand Architecte de l'Univers bénir ces mots et les actions qu'ils pourraient entraîner ».

Le projet de Treu est vivement critiqué, toutefois, par des francs-maçons anglais dans la revue *Freemasons Magazine and Masonic Mirror*, ce désaccord faisant suite à une polémique qui oppose, depuis quelques années, le franc-maçon allemand et cette revue. Treu s'était déjà heurté, au début des années 1860, aux maçons anglais de Constantinople qui estimaient avoir juridiction dans l'espace ottoman pour créer des loges<sup>40</sup>. Mais ce différend ne peut expliquer la critique anglaise du projet d'école. Celle-ci reflète plutôt la politique maçonnique de neutralité que suivent à l'étranger les membres des loges anglo-saxonnes. Les loges anglaises de Constantinople avaient déjà tenté, en 1864, comme on l'a montré ci-dessus, de faire échouer le projet de fondation d'une école par la loge *Italia*.

L'éditeur du *Freemasons Magazine and Masonic Mirror*, loue, en premier lieu, le caractère humaniste du projet de Treu auquel, écrit-il, il s'associe « de grand cœur » (en français dans son texte). Mais il estime qu'il n'appartient pas aux francs-maçons de s'investir dans un tel projet qui devrait, au contraire, être confié à des organisations non maçonniques. Les maçons ne peuvent intervenir, insiste-t-il, qu'à titre privé et, à la rigueur,

<sup>40</sup> Sur ce conflit voir « Freemasonry in the Levant », *Freemasons Magazine and Masonic Mirror* (31 December 1864) : 502-503; « Freemasonry in the Levant », *Freemasons Magazine and Masonic Mirror* (4 February 1865) : 73 (73-75); J. G. Findel, « Freemasonry in the Levant », *Freemasons Magazine and Masonic Mirror* (5 April 1865) : 282.

apporter un soutien. Il ajoute que les riches communautés européennes du Levant ont les moyens de financer la création d'une école et même d'aller encore plus loin en constituant des universités. Il conseille finalement à Treu et à la loge Germania am golden Horn de se limiter à ses devoirs maçonniques essentiels et de ne pas empiéter sur les prérogatives d'autres institutions<sup>41</sup>. Notre maçon anglais défend clairement, semble-t-il, que les frères ne doivent prendre part qu'indirectement à des créations d'écoles, comme cela a été le cas, par exemple, en Inde, en 1824, au moment de la cérémonie de pose de la pierre de fondation du New Hindoo College et, peu après, du New Mohammedan College. En mettant en place une telle cérémonie, qui n'est pas moins complexe, les frères anglais ne faisaient que soutenir la « diffusion du savoir » parmi les populations locales<sup>42</sup>. Aucune loge britannique, du reste, n'a fondé, à notre connaissance, d'école maçonnique dans le bassin méditerranéen. En revanche, la Grande Loge d'Angleterre est à l'origine, dans les Iles britanniques, de deux écoles, l'une de garçons (Royal Masonic Institution for boys) et l'autre de filles (Royal Masonic Institution for girls), ouvertes respectivement en 1832 et 1868, mais uniquement aux enfants de francs-maçons indigents. On ne peut donc les comparer aux écoles maçonniques des autres obédiences<sup>43</sup>.

### **L'école maçonnique et laïque face au « cléricisme d'exportation » à Istanbul, Smyrne et Port Said : succès mitigés et échecs**

C'est un problème bien connu, comme le note Emile Poulat, qu'à l'étranger, « les Français ont hésité entre intransigeance et compromis avec les missions chrétiennes comme avec les traditions locales... »<sup>44</sup>. Conformément à la célèbre formule de Léon Gambetta, « l'anticléricisme n'est pas un article d'exportation » (1881), la République française n'applique pas ses mesures laïques dans ses colonies et dans ses ambassades (elle agira de même après la loi de séparation de 1905), et ce pour au moins deux raisons : conserver son contrôle sur les cultes, sur le culte musulman, par exemple, dans le cas de l'Algérie, afin de s'en faire un allié ; et consolider sa mission civilisatrice, mission déjà assurée, depuis plusieurs siècles, par les congrégations chrétiennes. Au Liban et en Egypte, au XIX<sup>e</sup> siècle, les francs-maçons français indiquent que les consulats de leurs pays n'ont jamais soutenu leur projet de création d'écoles. Il en est de même à la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle, à Istanbul, à Smyrne, à Jérusalem et à Mansurah.

La France en Orient est clairement une France à double-face : « Si le TRF Gambetta disait que le cléricisme est un article d'exportation, explique un franc-maçon de la loge

<sup>41</sup> « Freemasonry in the East », *Freemasons Magazine and Masonic Mirror* (27 jan. 1866) : 64.

<sup>42</sup> Jessica L. Harland-Jacobs, *Builders of Empire. Freemasonry and British Imperialism, 1717-1927* (Chapel Hill: The University of North Carolina Press, 2007), 162-163, 174-175.

<sup>43</sup> Voir « The latest theory about masonic charity », *The Freemason's Chronicle* 78 (24 June 1876): 401-402.

<sup>44</sup> Poulat, *Notre Laïcité publique*, 94.

*Etoile du Bosphore* d'Istanbul (GODF, 1858), cela ne pourrait certes pas être vrai pour un pays où on connaît la religion sous toutes ses formes et où on a en déjà assez »<sup>45</sup>. Un an, plus tard, la même loge revient sur ce sujet dans un courrier à son obédience : « l'histoire nous prouve que le cléricisme d'exportation n'a réussi à aucun pays ; il ne réussira pas surtout à la France car on ne comprendra jamais la raison de cet égoïsme qui tout en voulant se débarrasser d'une institution mal notée chez elle, elle veuille l'imposer aux autres »<sup>46</sup>. Le représentant de la « France à double face », à Istanbul, est l'ambassadeur Jean-Antoine Ernest Constans, en poste de 1898 à 1909<sup>47</sup>, auquel les francs-maçons reprochent d'être « foncièrement cléricale » et protecteur des congrégations (Constans avait donné deux discours en faveur de celles-ci et des jésuites)<sup>48</sup>. L'intellectuel ottoman Ahmed Rıza est même étonné de voir qu'en 1905, après la séparation de l'Église et de l'État et la « chasse aux congréganistes », l'ambassadeur continue à se croire autorisé à déployer un « luxe de religiosité »<sup>49</sup>. Or, l'ambassadeur Constans a été un franc-maçon très actif du Grand Orient de France ; il a dirigé en particulier le convent maçonnique de 1884<sup>50</sup>. Mais cette qualité ne le rend pas plus « fraternel » avec ses confrères, et il se tient d'ailleurs à l'écart de la franc-maçonnerie française de Turquie.

En 1901, Brémond d'Ars, président de *L'Etoile du Bosphore* et attaché auprès de l'ambassade de France, propose de fonder une nouvelle loge maçonnique dont la fonction première serait de constituer des écoles qui serviraient la diffusion des « principes de la Révolution française ». Le diplomate précise que, chez les Turcs, qui ne « sont pas bêtes » et qui partagent déjà les « idées de la Révolution française », de telles écoles auraient des « résultats merveilleux ». Mais celui-ci n'a pas le soutien de l'ambassade et son chef hiérarchique, l'ambassadeur Constans, s'oppose à ce que son attaché « fasse de la maçonnerie active, car cela est incompatible avec ses fonctions »<sup>51</sup>. *L'Etoile du Bosphore* d'Istanbul disparaît en 1904 et laisse la place, en 1908, à une nouvelle loge, *La Renaissance* (GODF). Celle-ci reprend le projet de l'école, contre les pressions des congrégations. Il s'agit, avancent les frères, de créer une « école française » ou, plus précisément, une « école laïque » et même une « école primaire supérieure » : « qu'un enseignement français,

<sup>45</sup> Archives du GODF, Loge *Etoile du Bosphore*, carton n°2, courrier au Grand Orient de France du 27 janvier 1901.

<sup>46</sup> Archives du GODF, Loge *Etoile du Bosphore*, carton n°2, courrier au Grand Orient de France du 4 décembre 1901.

<sup>47</sup> Il a été ministre de l'Intérieur de 1889 à 1892 ; voir Jean-Louis Bacqué-Grammont *et al*, *Représentants permanents de la France en Turquie (1536-1991) et de la Turquie en France (1797-1991)* (Istanbul: Editions Isis, 1991), 76.

<sup>48</sup> Ahmed Rıza, « Le Nouvel Ambassadeur de la République à Constantinople », *Mechveret* 70 (1<sup>er</sup> janvier 1899): 1 ; « Les Visées de M. Constans », *Mechveret* 106 (15 novembre 1900): 1 ; « Les Congrégations », *Mechveret* 121 (15 septembre 1901) : 1.

<sup>49</sup> A. Rıza, « Religion ou Politique », *Mechveret* 175 (1<sup>er</sup> mai 1906) : 5.

<sup>50</sup> André Combes, *Histoire de la Franc-Maçonnerie au XIX<sup>e</sup> siècle* (Monaco: Editions du Rocher, 1999), vol. 2, 199.

<sup>51</sup> Archives du GODF, Loge *La Renaissance*, dossier 966, correspondance avec le GODF, octobre 1901.



purement laïque soit enfin donné dans des écoles françaises qu'il appartient au gouvernement français de créer ou d'encourager par des subventions... »<sup>52</sup>. Ce choix d'une « école laïque supérieure » est explicité en 1927, par un membre de la loge qui cite Ferdinand Buisson (m. 1932), président de la Ligue de l'Enseignement, signe que les francs-maçons de *La Renaissance* sont bien au fait de la politique laïque française et de l'opinion de ses théoriciens :

ce qui a contribué le plus à la prospérité de l'école, c'est le lendemain de l'école. Le but de l'école n'est pas : l'instruction de l'enfant, c'est : une instruction de l'enfant qui serve l'homme (...) un enseignement postscolaire fortement organisé est donc nécessaire pour compléter l'action de l'école...<sup>53</sup>.

Les membres de *La Renaissance* déclarent au Grand Orient de France que les champions de ce projet sont des francs-maçons grecs et arméniens « qui sont venus faire leurs études à Paris, en France et ont importé en Orient les idées et les principes républicains et libéraux ». Ce sont « ces mêmes Grecs et Arméniens [qui] veulent instituer une école laïque à leurs frais et au grand profit de la propagande de la langue française... ». La loge espère, hélas sans succès, obtenir une aide financière de l'obédience, et sollicite également la Mission laïque<sup>54</sup>. Le projet stagne pendant plus d'une année. En 1923, *La Renaissance* demande au Grand Orient de France d'intervenir auprès du gouvernement français afin que celui-ci envoie en Turquie, « dans des buts de propagande, des intellectuels imbus de l'idée et des traditions républicaines et démocratiques... » et qu'il « se décide à créer en Turquie, à l'instar de ce qui a été fait par le gouvernement italien – des établissements d'enseignement libre (primaire et secondaire) ou qu'il subventionne, au point de la rendre viable, l'œuvre de lycées laïques tels les lycées Devaux et Faure de Constantinople »<sup>55</sup>. La compétition pour l'école laïque est le principal souci de la loge, irritée de voir que son propre pays, père de l'idée laïque, est distancé par d'autres puissances européennes, l'Italie en particulier.

Les deux principaux artisans du projet sont Armand Mossé, vénérable maître de la loge et professeur au prestigieux lycée de Galatasaray, et G. Buffaitrille, « chancelier au Consulat de France ». Le second, en particulier, membre d'une loge d'Etampes, en France, a donné de nombreuses conférences, « dans les LL.: turques sous l'obédience du G.:O.: de Turquie », dans le but de créer « un mouvement d'opposition aux institutions congréganistes en Turquie et de favoriser l'établissement de fondations scolaires françaises

<sup>52</sup> Archives du GODF, Loge *La Renaissance*, dossier 966, correspondance avec le GODF, juin et août 1921.

<sup>53</sup> Archives du GODF, Loge *La Renaissance*, dossier 967, Question B. « Création, Défense et Développement des œuvres postscolaires et périscolaires », correspondance avec le GODF, 1927.

<sup>54</sup> Archives du GODF, Loge *La Renaissance*, dossier 966, correspondance avec le GODF juillet et août 1921.

<sup>55</sup> Archives du GODF, Loge *La Renaissance*, dossier 966, correspondance avec le GODF, avril 1923.

laïques »<sup>56</sup>. Les francs-maçons entendent éveiller l'intérêt de leurs frères de l'obédience turque pour leur projet, une action qui est confirmée deux mois plus tard, par l'envoi d'une lettre circulaire à toutes les loges du pays dont celles du Grand Orient de Turquie, sur le thème « l'École laïque en Turquie ». *La Renaissance* lance un appel « pour la réalisation, en Turquie, de l'instruction laïque » et dénonce le fait que « la formation de l'enfance » soit restée « exclusivement le privilège des congrégations religieuses qui élèvent la jeunesse dans la haine de tous les grands principes que nous défendons dans nos temples ». La lettre, signée par Mossé, précise ensuite :

Nous voulons réaliser aujourd'hui, nos désirs de longtemps faire une place en Turquie, à Constantinople, aux enfants des libres penseurs et des fr.: maç.:, élargir notre avenir qui est celui de la liberté de conscience, de l'émancipation, de la raison et de la fraternité humaine (...) il faut que cette manifestation laïque soit celle de toutes les loges, sans exception, sans distinction d'obédience, de race et de nationalité<sup>57</sup>.

*La Renaissance* indique enfin qu'elle a nommé une « commission chargée d'étudier la réalisation immédiate de cette Œuvre essentiellement maç », placée sous la présidence de G. Buffairtrille, et qu'elle invite les loges qui voudraient la rejoindre à nommer des commissions semblables pour « prêter le cours de ses lumières pour l'étude en commun d'une prompte réalisation »<sup>58</sup>.

Après la proclamation de la République en Turquie, en octobre 1923, la situation n'est plus la même. En effet, en mai 1924, les écoles congréganistes sont fermées et les francs-maçons de *La Renaissance* estiment, profitant du caractère trouble de la période, qu'il n'y a pas meilleure occasion pour « créer ici quelques écoles nouvelles » et pour une action de la Mission laïque : « pour aboutir à un accord avec le gouvernement turc il faudrait qu'il existe à l'ambassade de France, à Constantinople, un fonctionnaire qui ait la possibilité de se faire entendre à Angora [Ankara]. » La loge propose aussi l'envoi d'une « mission officielle, composée de membres de la Mission laïque et de plus, francs-maçons » : « ces amis étudieraient sur place la possibilité de fonder quelques écoles, immédiatement, en vue de la rentrée prochaine de septembre »<sup>59</sup>. Au même moment, Mossé se fait l'interprète, au nom de la loge, des professeurs français du lycée de Galatasaray qui, « défenseurs de l'idée laïque en Turquie », sont étonnés par la réduction des subventions de la France pour le lycée. Mossé estime qu'il faut défendre ces « champions de l'idée

<sup>56</sup> Archives du GODF, Loge *La Renaissance*, dossier 966, correspondance avec le GODF, avril 1923. Voir Zarcone, « Quand la laïcité des francs-maçons du Grand Orient de France vient aux Jeunes Turcs », in *Le Choc colonial et l'islam. Les politiques religieuses des puissances coloniales en terres d'islam*, ed. Pierre-Jean Luizard (Paris: La Découverte, 2006), 137-158.

<sup>57</sup> Archives du GODF, Loge *La Renaissance*, dossier 966, correspondance avec le GODF, juillet 1923.

<sup>58</sup> Archives du GODF, Loge *La Renaissance*, dossier 966, correspondance avec le GODF, juillet 1923.

<sup>59</sup> Archives du GODF, Loge *La Renaissance*, dossier 966, correspondance avec le GODF, mai 1924.

laïque », peu nombreux à Istanbul, qui « maintiennent ici le prestige qui s'est toujours attaché à notre langue, à notre littérature et surtout à la pensée de la France de 1789, la vraie France »<sup>60</sup>. Il faut reconnaître toutefois que les bouleversements que connaît la Turquie, au cours des années 1924-1925, avec l'abolition de l'ancienne autorité religieuse ottomane, le califat, et le vote des grandes lois kémalistes de sécularisation, et la méfiance du nouveau pays à l'égard des puissances européennes, ne permettent pas aux francs-maçons de mener à bien leur action<sup>61</sup>. Bien que l'obédience française, qui soutient le programme de la loge, affirme, en juillet 1924, qu'elle entend agir auprès du ministère des Affaires étrangères, le projet d'école laïque ne se concrétise pas. En effet, en 1927, les frères constatent que la création d'une « école laïque française » n'est plus envisageable dans la mesure où « les lois en vigueur actuellement en Turquie s'opposent à la fondation d'une école étrangère ».

A Smyrne, sur la côte égéenne, un projet d'« école laïque » est conduit par la loge *Homère* (GODF, 1914). Dans un premier temps, le vénérable maître de la loge, Ernest Bon, délégué de la Mission laïque à laquelle appartiennent plusieurs autres frères, pense renoncer à ce projet en raison de la concurrence des écoles existantes, les unes « imbues de nationalisme », les autres, « écoles congréganistes ». La loge *Homère* substitue alors à ce premier projet celui de la fondation d'une « école professionnelle » (agriculture, commerce, industrie) qui pourrait accueillir les élèves diplômés des écoles communautaires. Cet établissement ne concurrencerait donc pas les écoles « congréganistes » et permettrait aux élèves de quitter l'école, après trois ou quatre ans, « transformés moralement avec des idées de tolérance mutuelle, de respect des autres et de soi-même et, enfin, de la liberté absolue de conscience qui sont les principes de la F. : M. : universelle ». Les frères privilégient, ici, un accommodement nécessaire qui n'est pas, par ailleurs, sans oublier la diffusion des idéaux maçonniques. Pour sa réalisation, un comité pluriconfessionnel composé de plusieurs membres de la loge, deux Grecs orthodoxes, deux Arméniens orthodoxes, deux musulmans, deux israélites et deux catholiques, est constitué. C'est le signe que l'école ne scolarisera pas les seuls enfants chrétiens et israélites mais également les musulmans. Le comité obtient une promesse de subvention du consulat de France et un soutien actif de la Mission laïque qui envoie un délégué franc-maçon à Smyrne. La loge trouve aussi un terrain pour bâtir l'école. Mais le projet est stoppé à cause de la Première Guerre mondiale<sup>62</sup>.

Une loge du Grande Oriente d'Italia, établie à Port Said et nommée *Il Progresso* (1907), apporte son soutien, l'année de sa création, à un projet français de création d'une école laïque. Dans son discours d'inauguration, en 1908, le vénérable maître de la loge,

<sup>60</sup> Archives du GODF, Loge *La Renaissance*, dossier 966, correspondance avec le GODF, janvier et décembre 1924.

<sup>61</sup> Zarcone, *La Turquie moderne et l'islam* (Paris: Flammarion, 2004), 111-129.

<sup>62</sup> Emile Bon, *La Franc-Maçonnerie à Smyrne depuis son réveil en 1909*, historique fait à la L. Homère le 7 octobre 1927 par son Vén. Ernest Bon, publication de la R L Homère (Or. de Smyrne, Constantinople: Imp. Française L. Mourkidès, 1928), 8-10.

Menotti Rimediotti, loue la liberté de conscience, le progrès et la Maçonnerie comme « école de lumière et de progrès », tout en dénonçant les jésuites, la papauté et ses prêtres. Enfin, il salue la « noble idée de création d'une école laïque » que la colonie française, « vraie maître de la révolution civile » précise-t-il, va réaliser très prochainement. Menotti Rimediotti assure les Français du soutien des frères italiens<sup>63</sup>. L'école en question n'est pas, cependant, ou ne semble pas être la création d'une loge maçonnique française puisqu'il n'en existe pas à Port Said.

### **Quand les maçons se font voler leur école: Jérusalem et Mansourah, 1913-1914**

L'opposition du consul de France, qualifié de « clérical ultra-montain », au projet de la loge *Moriah* de Jérusalem (GODF, 1913), qui est composée en majorité de juifs et de chrétiens avec trois musulmans seulement, de créer un lycée laïque dans les années 1913-1914, prend un tour inattendu. En effet, la loge fait connaître son projet dans la presse locale, puis dépêche une délégation de frères auprès du consul pour déposer une demande officielle d'ouverture d'une école et de soutien financier. Qui plus est, la demande est accompagnée d'une pétition portant les signatures de 316 chefs de famille en faveur d'une école laïque française. Or, le consul modifie cette demande de création d'une école laïque, remplacée par un « collège congrégationniste secondaire ». Les Assomptionnistes en particulier auraient exercé des pressions sur le diplomate. La loge est furieuse et explique que cette future école, parce qu'elle dépend d'une congrégation religieuse, n'attirera pas les éléments arabes, grecs et juifs de la ville<sup>64</sup>. Les frères se plaignent enfin que, faute d'une telle structure éducative, ils ne pourront transmettre leurs idées maçonniques aux nouvelles générations.

En 1913, à Mansourah, en Egypte (delta du Nil), l'ennemi des francs-maçons et de l'école laïque n'est pas le chrétien mais le musulman. La loge *Les Amis du Progrès* (GODF, fondation ?), qui est établie dans cette ville, explique que la population autochtone est prise entre le marteau et l'enclume, c'est-à-dire entre, d'un côté, un pouvoir local ignorant (celui du khédive) et, de l'autre, un pouvoir étranger autoritaire (l'occupant britannique) « qui s'évertue à tuer chez cet Oriental l'ombre d'indépendance ». Les frères relèvent surtout que la langue française périlite, au contraire d'autres langues étrangères, et que si la France veut rétablir son ancienne influence, il faut que « le gouvernement français fonde à ses frais des écoles laïques dans les principales villes et que les francs maçons

<sup>63</sup> « La Loggia di Porto Said », *Rivista massonica* 1-2 (Gennaio 1908) : 19.

<sup>64</sup> Lucien Sabah, « La Loge Moriah à l'Orient de Jérusalem, 1913-1914 » *Chroniques d'histoire maçonnique* 35 (1985) : 71 ; André Combes, « Le Grand Orient de France en Palestine », *Chroniques d'histoire maçonnique* 52 (2001) 37-39 ; Michelle Campos, « Freemasonry in Ottoman Palestine », *Jerusalem Quarterly* 22-23 (2005) : 56-57 (37-62).

aient, autant que faire se peut, le contrôle de ces écoles (...) que ces écoles soient surtout destinées au sexe féminin, car c'est sur la femme qu'il faut compter pour opérer la réforme sociale »<sup>65</sup>.

Le courrier expédié au GODF qui expose la situation de la Maçonnerie à Mansourah est signé par Khouri, vénérable maître de l'ancienne loge de Mansourah, *L'Union* (fondation ?). Khouri indique qu'il avait constitué une école pour filles qui portait le nom de la loge : « Ecole maçonnique pour les filles de la loge de l'Union O [Orient] Mansourah », qu'il l'avait dirigée huit ans et que la loge avait financé en partie son fonctionnement. Mais le maçon Khouri, comme ses frères de Jérusalem, s'est fait, à son tour, voler son école. Quoiqu'il ne s'agisse pas, ici, d'un projet d'école mais d'un établissement existant. En effet, Khouri écrit qu'un membre musulman de la loge, médecin de son état, appelé Mahmoud Helmi :

fit révolter les musulmans contre les enseignements que j'ai établis dans cette école et il a réussi par l'intermédiaire d'un certain gouverneur nommé Ahmed Hichmet (ministre de vavakif [*waqf*] actuellement), et ils ont transformé cette école laïque en école purement religieuse et la plus grande partie du temps a été consacrée pour le Couran [Coran] et les enseignements des prières.

En dépit des efforts que Khouri déploie pour s'opposer à cette spoliation, en sollicitant entre autres une intervention du grand maître de la Maçonnerie égyptienne, Idris Raghib, l'école reste sous le contrôle des docteurs musulmans ; elle est même absorbée par l'administration des biens de main-morte (*waqf*)<sup>66</sup>.

## Les maçons espagnols créent un Centre d'enseignement laïque à Tanger

En 1905, la loge *Abd-el-Aziz* de Tanger (1901), liée au Grand Oriente Español, prend l'initiative de fonder une école laïque (*escuela laica*) dans cette ville<sup>67</sup>. L'obédience accueille avec enthousiasme ce projet et propose, pour faciliter la création de ces écoles, que l'on dispense des droits d'initiation les instituteurs qui désireraient être initiés – un tel vœu avait cependant été refusé, en 1869, par le convent du GODF<sup>68</sup>. Une circulaire est envoyée à toutes les loges d'Espagne pour les encourager à appuyer financièrement ce projet.

<sup>65</sup> Archives du GODF, loge *Les Amis du Progrès*, Mansourah, carton n°1, courrier de Khouri au GODF, 7 avril 1907.

<sup>66</sup> Archives du GODF, loge *Les Amis du Progrès*, Mansourah, carton n°1, courrier de Khouri au GODF, décembre 1913

<sup>67</sup> *Boletín Oficial del Grand Oriente Español*, année XIII, 157 (25 mai 1905) : 66 ; Ferrer Benimeli, « Preocupación de la masonería de Tánger por la educación y la paz en Marruecos (1905-1920) », *Cuadernos de historia contemporanea* 14 (1992): 75-80.

<sup>68</sup> Delahaye, « Les Francs-maçons et la laïcisation de l'école », 35.

Deux textes à thème philosophique et religieux signés par des membres de cette loge (dont l'un est israélite) montrent qu'un maçon peut être partisan de la laïcité sans avoir pour autant abandonné sa foi. C'est souvent le cas, en particulier en France et en Italie, dans le dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, mais cela est beaucoup plus rare au XX<sup>e</sup>. La question ne se pose pas en Turquie et au Levant où, en règle générale, les maçons juifs, chrétiens et musulmans conservent leur croyance. Dans un discours lu à la loge *Abd-el-Aziz*, en 1905, discours qui est ouvert à la gloire du Grand Architecte de l'Univers et au nom de la liberté, de l'égalité et de la fraternité, le frère Viriato, qui ne se déclare ni israélite, ni chrétien ni musulman, estime que « la croyance en un Être suprême (*Sér Supremo*), la rationalité, les idées morales et le progrès de la civilisation sont des attributs essentiels qui distinguent l'homme des autres animaux »<sup>69</sup>. Le juif Joseph Levy, jeune initié de la loge *Ciencia y libertad* (1906) de Tanger, explique quant à lui, en 1906, que l'éthique chrétienne rejoint fréquemment la morale maçonnique, et il donne comme exemple le précepte évangélique qui est de s'aimer les uns les autres et la fraternité des maçons<sup>70</sup>.

Dans un texte intitulé « Le Grand Orient Espagnol au Maroc » (El.: Gr.: Or.: Español en Marruecos), Ginés Hernández, l'orateur de la loge *Abd-el-Aziz*, annonce que sa loge vient de « fonder et soutenir un Centre laïque d'enseignement dénommé Fiat-Lux, qui, depuis son inauguration, jouit d'une situation prospère et florissante ; il dispense des cours gratuits pour adultes, sans distinction de races et de religions, en journée et le soir ». Au même moment, en février 1906, une loge appelée *Fiat-Lux* est fondée à Tanger, en lien avec ce Centre. Il est évident qu'elle a donné son nom à celui-ci. Plus encore, un chapitre de chevaliers rose-croix, souché sur toutes les loges de la ville, porte également le nom *Fiat-Lux*<sup>71</sup>. Hernández ajoute que les élèves formés dans ce Centre, éduqués selon les principes fraternels de liberté et de progrès, avec une intelligence consolidée pour l'étude, seront convertis en hommes probes et impartiaux, ayant une pleine conscience de leurs droits et une connaissance profonde de leurs devoirs afin de pouvoir les accomplir avec une parfaite rectitude... En somme, ils seront, affirme Hernández, des « hommes honnêtes et libres »<sup>72</sup>. Un texte publié dans la revue officielle du Grande Oriente Español à la fin de l'année 1906, intitulé « L'Enseignement laïque au Maroc » (*La enseñanza laica in Marruecos*), attire l'attention sur les difficultés que rencontre le Centre et principalement sur « la bataille terrible (*titánica lucha*) engagée contre les éléments cléricaux, qui existent aussi dans ce pays, et qui sont opposés, comme on le sait, à toute idée favorable au progrès

<sup>69</sup> Viriato, « Discurso leído en la Resp.: Log.: Abd-el-Aziz num. 246 », *Boletín Oficial del Grande Oriente Español* 157 (Mai 1905) : 73-75.

<sup>70</sup> Joseph T. Lévy, « Resp.: Log.: Ciencia y Libertad num. 288 de los VVa.: de Tánger. Discurso pronunciado por el h.: Joseph J. Levy en la noche de su inic.: », *Boletín Oficial del Grande Oriente Español* 175 (noviembre 1906) : 177-178.

<sup>71</sup> Ginés Hernández, « El.: Gr.: Or.: Español en Marruecos », *Boletín Oficial del Grande Oriente Español* 166 (febrero 1906) : 29.

<sup>72</sup> Hernández, « El.: Gr.: Or.: Español en Marruecos », 30.



humain »<sup>73</sup>. Ginés Hernández avait déjà, un an plus tôt, pointé du doigt les « odieux jésuites ». Mais l'obstacle majeur, comme c'est le cas aussi à Beyrouth et à Constantinople, est le manque de moyens. Les frères d'*Abd-el-Aziz* ne semblent pas avoir obtenu une aide financière suffisante de la part des autres loges de l'obédience, et le Centro Laico de Enseñanza connaît finalement d'importants problèmes. Il n'a sans doute jamais constitué l'école laïque dont rêvent les maçons espagnols.

### **Conclusion. De l'« Ecole maçonnique » à « Ecole laïque et libre »**

Les premières écoles constituées entre 1864 et 1869, dans l'Empire ottoman et en Egypte, par les francs-maçons italiens et français sont qualifiées, dans un premier temps, de « maçonniques », avant d'être présentées, à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, comme des écoles « libre laïques ». On note cependant une exception – mais il y en a peut-être d'autres –, il s'agit de l'école grecque de Constantinople, soutenue, en 1866, par les loges *Arete* (Grande Loge d'Angleterre) associée à l'*Union d'Orient* du GODF. Ces loges précisent, en effet, que l'école dispense un « enseignement laïque », car n'étant pas dirigée par des prêtres, bien que soutenue financièrement par une église. L'idée de « laïcité » et d'« enseignement laïque » est donc connue des maçons de Constantinople en 1866, même si, à cette date, en Orient, on qualifie, d'une manière générale, les écoles de « maçonniques ». En fait, les frères de l'Empire ottoman emboîtent le pas aux maçons de France qui s'enthousiasment, autour de 1869, pour la fondation d'écoles (la « Ligue de l'enseignement est fondée par Jean Macé en 1866 »<sup>74</sup>). Ainsi, on lit dans le numéro de janvier 1867 du *Journal des initiés* (Paris) que « les loges s'occupent de constituer des écoles libres, ouvertes aux enfants de toutes les communautés religieuses où ils pourront être reçus gratuitement. Il y a là la plus digne des pratiques de la doctrine maçonnique »<sup>75</sup>. C'est en 1870 que le Grand Orient de France adopte un projet d'enseignement primaire, gratuit, obligatoire et laïque<sup>76</sup>.

De l'avis des maçons établis en Orient, leurs écoles maçonniques transmettent plus qu'un savoir car elles initient aussi aux principes moraux de la franc-maçonnerie : « Introduisons en Syrie une instruction libérale basée sur les principes maçonniques... » dit un frère de la loge *Le Liban*, à Beyrouth, en 1876<sup>77</sup>. En 1868, à Alexandrie, les statuts de l'école maçonnique italienne reprennent plusieurs de ces principes : liberté de pensée et

<sup>73</sup> « La enseñanza laica in Marruecos », *Boletín Oficial del Grande Oriente Español* 175 (noviembre 1906) : 175.

<sup>74</sup> Voir Combes, *Histoire de la Franc-Maçonnerie au XIX<sup>e</sup> siècle*, vol. 2, 77-78 ; Yves Hivert-Messeca, « Laïcité », in *Encyclopédie de la franc-maçonnerie*, 475-478.

<sup>75</sup> Cité par Delahaye, « La Franc-maçonnerie et l'instruction publique de 1861 à 1882 » (thèse de doctorat en sciences de l'éducation, Université Paris 5 René Descartes, 2003), vol. 2, 124.

<sup>76</sup> Voir Hivert-Messeca, « Laïcité ».

<sup>77</sup> Cité par Chaaya, « Dialogues interreligieux, débats intellectuels et franc-maçonnerie », 256.

morale dégagée de toute idée préconçue. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, ces principes « de la F.:M.: universelle », inculqués aux élèves des écoles sont, indique un frère de Smyrne, les idées de tolérance mutuelle, de respect des autres et de soi-même et de la liberté absolue de conscience. Aux fins observateurs de la réalité orientale, il n'a pas échappé que les jeunes filles sont les plus maltraitées en matière d'éducation, et les frères ont souvent donné la priorité à des écoles qui leur sont destinées. C'est le cas à Alexandrie, à Mansourah, et sans doute ailleurs. Il existe, d'un autre côté, un lien intrinsèque entre la liberté, une qualité constamment mise à l'avant par les maçons, et l'enseignement... qui est justement « libre ». « La franc-maçonnerie ne réussit pas en Orient car l'Orient manque d'enseignement libre... », affirme un membre de l'*Etoile du Bosphore* à Constantinople<sup>78</sup>. Les frères espagnols de Tanger rattachent aussi la liberté à la Maçonnerie et à la liberté d'enseignement : « les peuples, pour se régénérer, pour être heureux, ce qui est l'aspiration suprême de la Maçonnerie, ont besoin avant tout d'être libres (...) et cette liberté s'acquiert avec l'éducation »<sup>79</sup>.

D'un autre côté, les plus « maçonniques » parmi les écoles sont celles qui révèlent une osmose avec les loges qui les ont constituées. Le meilleur indice est l'attribution du nom de la loge à celui de l'école : c'est le cas à Mansourah et à Tanger : « Ecole maçonnique pour les filles de la loge de l'Union O.: Mansourah » et « Centro Laico de Enseñanza Fiat-Lux ». A ce sujet, en 1865, les maçons italiens de Constantinople insistent sur le fait que « Loge et école doivent être synonymes dans la perspective de réaliser l'idéal de notre Ordre ». L'osmose loge-école peut parfois aller plus loin encore que la seule association clairement avouée entre les deux institutions. A Marseille, par exemple, en 1869, le président du comité des écoles – un maçon – procède à l'inauguration d'une école soutenue par les loges de la ville, comme s'il s'agissait d'une loge maçonnique : il « a déclaré les classes ouvertes au nom de la Francmaçonnerie marseillaise et installé l'institutrice régulièrement »<sup>80</sup>. Nous n'avons pas trouvé de cas semblable ou ressemblant en Méditerranée orientale.

Au modèle de l'école maçonnique ou laïque de la franc-maçonnerie latine s'oppose celui des obédiences anglo-saxonnes ou allemande qui ne sont pas concernées par le combat anticlérical et laïque, d'un côté, et qui – c'est la position de la Maçonnerie anglo-saxonne – estiment que la fondation d'une école, en particulier dans un pays étranger, est une ingérence caractérisée de l'Ordre maçonnique dans la sphère profane. Il n'empêche que l'école constituée par les maçons allemands de Constantinople défend une vision cosmopolite et reste ouverte à des enfants de toutes religions, tout en cultivant une relation harmonieuse avec les institutions chrétiennes (une impossibilité pour les maçons latins). En

<sup>78</sup> Archives du GODFJ, Loge *Etoile du Bosphore*, carton n°2, courrier au Grand Orient de France du 4 décembre 1901).

<sup>79</sup> Hernández, « El.: Gr.: Or.: Español en Marruecos », 29.

<sup>80</sup> Bondilh, « Les Ecoles maçonniques de Marseille », *Le Monde maçonnique* (1869-1870) : 11.

dépit de certaines différences, les francs-maçons, toutes obédiences confondues, restent, en fin de compte, d'accord avec le discours universaliste de l'Ordre.

Hormis l'obstacle historique (guerre, changement de régime etc.), les projets d'écoles ou les écoles se heurtent soit, dans de rares cas, à l'opposition des loges anglaises, soit à celui de l'Eglise et des congrégations soutenues par les ambassades ou les consulats. C'est surtout le cas, sauf exception, des écoles liées aux loges françaises ou espagnoles. Un autre obstacle est celui de l'impécuniosité des loges maçonniques qui ne possèdent pas la puissance des églises. Ainsi, plusieurs projets d'école ne sont pas menés à terme, à Beyrouth, au Maroc, et des écoles doivent fermer. Il est clair que les maçons n'ont pas les moyens de leurs ambitions ; cela ne s'observe pas uniquement à l'étranger, mais aussi en France où des loges sont obligées de se regrouper pour partager les frais des écoles qu'elles ont établies : c'est le cas à Nantes, par exemple, où ce sont pas moins de onze loges qui s'associent<sup>81</sup>. Même le puissant GODF recule, faute de moyens financiers suffisants, face au projet de créer une université maçonnique.

---

<sup>81</sup> Delahaye, « La Franc-maçonnerie et l'instruction publique de 1861 à 1882 », vol. 2, 125.

## Bibliographie

### Archives

- Archives du GODF, loge *Les Amis du Progrès*, Mansourah, carton n°1 (1913).  
 Archives du GODF, loge *Le Liban*, carton n°1 (transféré à la BnF en 2002).  
 Archives du GODF, loge *Le Liban*, carton n°2 (transféré à la BnF en 2002).  
 Archives du GODF, loge *Le Nil*, Le Caire, carton n°1 (transféré à la BnF en 2002).  
 Archives du GODF, loge *Etoile du Bosphore*, carton n°2 (1858, 1883, 1901, 1904).  
 Archives du GODF, loge *La Renaissance*, Istanbul, dossier 966, correspondance avec le GODF, 1919-1924.  
 Archives du GODF, loge *La Renaissance*, Istanbul, dossier 967, correspondance avec le GODF, 1925-1931.

### Ouvrages imprimés

- Ahmed Riza. « Le Nouvel Ambassadeur de la République à Constantinople », *Mechveret* 70 (1<sup>er</sup> janvier 1899), 1.  
 Ahmed Riza. « Les Visées de M. Constans », *Mechveret* 106 (15 novembre 1900), 1.  
 Ahmed Riza. « Les Congrégations », *Mechveret* 121 (15 septembre 1901), 1.  
 Anonyme. « La enseñanza laica in Marruecos ». *Boletín Oficial del Grande Oriente Español* 175 (noviembre 1906): 175-178.  
 « Die Kaisertage in Constantinopel und die Deutsche Schule ». *Hamburgische Zirkel – Correspondenz*. Grosse Loge von Hamburg. 32. Jahrgang 160 (Januar 1899): 83-85.  
 Anonyme. « Ecoles libres gratuites universelles du Caire ». *La Chaîne d'union de Paris. Journal de la maçonnerie universelle* 1 (décembre 1873) : 378.  
 Anonyme. « Freemasonry in the East ». *Freemasons Magazine and Masonic Mirror* (27 jan. 1866): 61-64.  
 Anonyme. « Freemasonry in the Levant ». *Freemasons Magazine and Masonic Mirror* (31 December 1864): 502-503.  
 Anonyme. « Freemasonry in the Levant ». *Freemasons Magazine and Masonic Mirror* (4 February 1865): 73-75.  
 « La Loggia di Porto Said », *Rivista massonica*, 1-2 (Gennaio 1908): 17-21.  
 Anonyme. « La Scuole laiche italiana a Constantinopoli e la R.:L.:Italia risorta ». *Rivista Massonica Italiana* XXI, 11-12, (agosto 1890) 181-182.  
 Anonyme. « Scuole muratorie a Constantinopoli ». *Bolletino del Grande Oriente della massoneria in Italia* (Dicembre - Gennaio 1865): 118.  
 Anonyme. « Scuole massoniche a Constantinopoli ». *Bolletino del Grande Oriente della massoneria in Italia* (Marzo - aprile 1865): 212-213.

- « The latest theory about masonic charity ». *The Freemason's Chronicle* 78 (24 June 1876): 401-402.
- Anonyme. « Una Protesta ». *Bolletino del Grande Oriente della massoneria in Italia* (Febbraio - Marzo - Aprile 1865): 210.
- Becker Br. « Ein Beitrag zur Geschichte der deutschen Schule in Constantinopel ». *Hamburgische Zirkel – Correspondenz*. Grosse Loge von Hamburg. 30. Jahrgang 152 (mai 1897): 115-120.
- Bondilh H. « Les Ecoles maçonniques de Marseille ». *Le Monde maçonnique* (1869-1870): 19-22.
- Bon Emile. *La Franc-Maçonnerie à Smyrne depuis son réveil en 1909*, historique fait à la L. Homère le 7 octobre 1927 par son Vén. Ernest Bon, publication de la R L Homère (Or. de Smyrne. Constantinople: Imp. Française L. Mourkidès, 1928.
- Caubet. « Les Loges arabes et les écoles ». *Le Monde Maçonnique* (1868): 535-440.
- Findel J. G. « Freemasonry in the Levant ». *Freemasons Magazine and Masonic Mirror* (5 April 1865): 282.
- Hernández Ginés. « El.: Gr.: Or.: Español en Marruecos ». *Boletín Oficial del Grande Oriente Español*, 166 (febrero 1906): 28-30.
- Lévy Joseph T. « Resp.: Log.: Ciencia y Libertad num. 288 de los VVa.: de Tánger. Discurso pronunciado por el h.: Joseph J. Levy en la noche de su inic.: ». *Boletín Oficial del Grande Oriente Español* 175 (noviembre 1906): 177-178.
- Treu G. « Die Freimaurerei im Morgenlande ». *Freimaurer-Zeitung* 2 (13 Januar 1866): 14-15 et 3 (20 Januar 1866): 18-22.
- Viriato. « Discurso leído en la Resp.: Log.: Abd-el-Aziz num. 246 ». *Boletín Oficial del Grande Oriente Español*, 157 (Mai 1905): 73-75.

## Etudes

- Alvarez, Pedro. « Espagne ». In *Encyclopédie de la franc-maçonnerie*. Edité par Eric Saunier. Paris: La Pochothèque, 2000.
- Bacqué-Grammont, Jean-Louis *et al.* *Représentants permanents de la France en Turquie (1536-1991) et de la Turquie en France (1797-1991)*. Istanbul: Editions Isis, 1991.
- Beaurepaire, Pierre-Yves. « Philanthropie ». In *Dictionnaire de la franc-maçonnerie*. Edité par Pierre-Yves Beaurepaire. Paris: Armand Colin, 2014.
- Chaaya, Saïd. « Au cœur de la Nahda. Francs-maçons et loges maçonniques du Liban au XIX<sup>e</sup> siècle ». In *Diffusions et circulations des pratiques maçonniques. XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*. Ed. Pierre-Yves Beaurepaire *et al.* Paris: Garnier Flammarion, 2012.
- Chaaya, Saïd. « Dialogues interreligieux, débats intellectuels et franc-maçonnerie dans la province ottomane de Syrie du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle aux années 1920 ». Thèse de doctorat en histoire, Ecole Pratique des Hautes Etudes, Paris, 2015.

- Campos, Michelle. « Freemasonry in Ottoman Palestine ». *Jerusalem Quaterly* 22-23 (2005): 37-62.
- Combes, André. *Histoire de la Franc-Maçonnerie au XIX<sup>e</sup> siècle*. Monaco: Editions du Rocher, 1999.
- Combes, André. « Le Grand Orient de France en Palestine ». *Chroniques d'histoire maçonnique* 52 (2001): 31-45.
- Ferrer Benimeli José Antonio. « Masonería, laicismo y anticlericalismo en la España contemporánea ». In *La Modernidad religiosa : Europa latina y América Latina en perspectiva comparada*. Edité par Jean-Pierre Bastian. Mexico: Fondo de Cultura Económica, 2004.
- Conti, Fulvio. « Entre Orient et Occident. Les loges maçonniques du Grand Orient d'Italie en Méditerranée entre les XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles ». In *L'Europe méditerranéenne. Mediterranean Europe*. Edité par Marta Petricioli. Bruxelles: P.I.E. Peter Lang, 2008.
- Conti, Fulvio. « Engagement politique : le Grand Orient d'Italie ». In *Dictionnaire de la franc-maçonnerie*. Edité par Pierre-Yves Beaurepaire. Paris: Armand Colin, 2014.
- Delahaye, Jean-Paul. « La Franc-maçonnerie et l'instruction publique de 1861 à 1882 ». Thèse de doctorat en sciences de l'éducation, Université Paris 5 René Descartes, 2003.
- Delahaye, Jean-Paul. « Les Francs-maçons et la laïcisation de l'école ». *Histoire de l'éducation* 109 (2006): 33-73.
- Georgelin, Hervé. *La Fin de Smyrne. Du cosmopolitisme aux nationalistes*. Paris: CNRS Editions, 2005.
- Halpern, A. *The Democratisation of France, 1840-1901: Sociabilité, Freemasonry and radicalism*. London: Minerva Press, 1999.
- Harland-Jacobs, Jessica L. *Builders of Empire. Freemasonry and British Imperialism, 1717-1927*. Chapel Hill: The University of North Carolina Press, 2007.
- Haydaroglu, İ. P. *Osmanlı İmparatorluğu'nda Yabancı Okullar* [Les Ecoles étrangères dans l'Empire ottoman]. Ankara: Kültür Bak., 1990.
- Iacovella, Angelo. « Socialità massonica e socialità operaia. Il caso di Constantinopoli ». In *Italiani di Istanbul. Figure, comunità e istituzioni dalle Riforme alla Repubblica 1839-1923*. Edité par Attilio de Gasperis et Roberta Ferrazza. Torino: Fondazione Giovanni Agnelli, 2007.
- La Salvia, Sergio. « La comunità italiana di Constantinopoli tra politica e società (1830-1870) ». In *Italiani di Istanbul. Figure, comunità e istituzioni dalle Riforme alla Repubblica 1839-1923*. Edité par Attilio de Gasperis et Roberta Ferrazza. Torino: Fondazione Giovanni Agnelli, 2007.
- Poulat, Emile. *Notre Laïcité publique*. Paris: Berg International, 2003.



- Sabah, Lucien. « La Loge Moriah à l'Orient de Jérusalem, 1913-1914 ». *Chroniques d'histoire maçonnique* 35 (1985): 65-78.
- Sommer, Dorothe. « Early freemasonry in late Ottoman Syria from the nineteenth century onwards. The first masonic lodges in the Beirut Area ». In *Freemasonry and Fraternalism in the Middle East*. Edité par Andreas Önnersfors et Dorothe Sommer. Sheffield: University of Sheffield, 2008.
- Viallet Jean-Pierre. « Anatomie d'une obédience maçonnique : le Grand Orient d'Italie (1870-1890 circa) ». *Mélanges de l'Ecole française de Rome* XC (1978): 171-237.
- Zarcone Thierry. *La Turquie moderne et l'islam*. Paris: Flammarion, 2004.
- Zarcone Thierry. « Quand la laïcité des francs-maçons du Grand Orient de France vient aux Jeunes Turcs ». In *Le Choc colonial et l'islam. Les politiques religieuses des puissances coloniales en terres d'islam*. Ed. Pierre-Jean Luizard. Paris: La Découverte, 2006.